

CR du café citoyen du 23 février 2024 au LIP

Présents au LIP : Jean-Claude, Marie-Anne, Magali, Mireille, Muriel, Thierry, Anne, Daniel, Noortje

Le Jardin :

Yanis 07 80 35 19 85, demande que l'on prévienne le jeudi pour le vendredi seulement lorsque l'on compte venir. Muriel s'en occupe.

Les terres de Maxime :

Les terres de Maxime se vendent, ce serait bien que l'exploitation reste en bio.

JC doit en parler à Didier Ferreint (SAFER).

Hors réunion, il paraît que Luc Céaglio aurait repris les terres ????

Les plastiques :

JC doit repérer les lieux (le long de la route de La Tapie), savoir qui est le propriétaire et selon : soit un contact direct soit en avertir la police municipale.

On s'interroge sur les plastiques « biodégradables » qui sont broyés dans les terres.

Mireille et JC signalent des plastiques broyés dans les vignes sur la Crau d'Alleins.

Végétalisation :

Suite au mail de Maurie Agier concernant la relecture de la dernière mouture de la Charte, nous sommes d'accord pour voir dans les modifications apportées un dévoilement complet du projet préparé par le comité environnement : au travers de cette nouvelle version et au travers de l'article dans Mallemort Infos, la végétalisation n'est plus présentée aux habitants comme une opération d'adaptation au réchauffement climatique mais comme une simple opération d'embellissement des rues.

Thierry envoie un mail et demande une correction de la charte et renouvelle la demande de budget pour cette opération (2000 €).

De notre côté, il est proposé de communiquer lors de la fête de Printemps (dimanche 26 mai) sur cette opération et proposer des plants gratuitement (**à vos semis**).

JC fournit une proposition de plants et arbres adaptés à notre climat. Magali doit transmettre à tous le document en question.

Noortje rappelle la date de la réunion du CCE : mardi 12 mars à 15h et propose de convaincre Anne Mourat de mettre en pratique devant chez elle cette végétalisation.

On demande que soit rajoutée à l'ordre du jour : la préservation du Piboulon et le Plan vélo. Thierry fera un mail de demande.

Lors du CCE, Noortje évoquera également la qualité du papier du bulletin : « Mallemort Infos ».

Mireille propose un fonctionnement vertueux des associations lors de leur apéritif.

Réunion sur le compostage le 12 mars 17h30

Il faudrait être présent à cette réunion qui est programmée juste après la réunion du CCE...

Il faudrait proposer des lieux pour mettre des composteurs collectifs et que la mairie s'en occupe.....

SCOT

Après analyse du document du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), Thierry explique la notion de pôles de développement/ pôles de proximité/pôles d'équilibre.

- Les **pôles de développement** (22 communes) sont les grands pôles d'activités. Ils recevront 80% des nouveaux habitants et 80% des emplois supplémentaires
- La dynamique de périurbanisation (éloignement habitat-emploi) sera réduite dans les **pôles de proximité** (57 bourgs et villages). Ils recevront seulement 10% de la nouvelle population mais 15% des emplois.
- Les **pôles d'équilibre** (14 communes) recevront 10% de la population supplémentaire mais seulement 5% des emplois

Selon Thierry, les pôles d'équilibre vont poursuivre la dynamique de périurbanisation en recevant en moyenne plus d'habitants mais moins d'emplois que le reste de la Métropole (pour 1000 habitants déjà présents). Ce sera le cas de Mallemort qui fait partie des 14 communes concernées !

On se demande sur quels critères a été fait le choix des communes entre pôle de proximité et pôle d'équilibre. Par exemple : Mallemort et Sénas sont pôles d'équilibre alors que la Roque est pôle de proximité. Deux communes très comparables comme Velaux et la Fare sont l'une pôle de proximité et l'autre pôle d'équilibre...

A suivre : jeudi 29 février à 18h dernière réunion de présentation du DOO à Istres.

Qui peut y être ? (il reste des questions à poser).

Eh ! les arbres

Anne propose qu'une moitié du prix de la conférence (500 €) de Josiane Ubaud (Des hommes et des Arbres) soit payée par LPAC.

La « libération du chêne » de la cour de l'école Frédéric Mistral est proposée à la programmation de la manifestation « Eh ! les arbres ». Anne se charge de transmettre la proposition à Julien Bonino (élu à l'éducation). On distribuera aux sorties des écoles.